

Penser le travail en Algérie et en immigration : essai d'un bilan théorique *

Sidi Mohammed MOHAMMEDI ⁽¹⁾

Introduction

Ce texte est un essai d'une présentation de cadres théoriques dans les recherches sociologiques sur le travail en Algérie et en immigration et ce, depuis les années 1960.

Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de bilans antérieurs sur le sujet :

Aux manuels universitaires rédigés à l'intention des étudiants, nous n'avons trouvé que des manuels généraux sur l'histoire de la sociologie et sur ses grands courants théoriques. À notre connaissance, il n'y a pas de manuel qui présente les travaux des sociologues algériens, et a fortiori sur la sociologie du travail en Algérie¹.

Le même constat du côté des revues. Pour la revue *Insaniyat* par exemple, le premier numéro était consacré au travail, mais nous ne trouvons pas un bilan sur les recherches sur le travail. La même chose dans les *Cahiers du CREAD*.

Enfin, il n'y a pas de grandes rencontres scientifiques (colloque national ou international) consacrées spécifiquement à la problématique du travail en Algérie. Les rencontres sur l'état de la sociologie ou les sciences sociales en Algérie n'ont consacré qu'une place minime, voir négligeable, à cette problématique².

Dans ce texte, nous allons d'abord définir ce que nous entendons par « penser » dans le titre pour présenter, ensuite, un essai d'une typologie théorique de la sociologie du travail en Algérie et en immigration. Nous

* A l'origine une communication au Séminaire international: «Travail et transformations sociales en Algérie et en France », CRASC, 14 décembre 2014 (non publiée).

⁽¹⁾ Directeur de Recherche, Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, 31 000, Oran, Algérie.

¹ Voir par exemple le manuel de Boutefnouchet, M. (2004). *Introduction à la sociologie*, Alger : OPU.

² Voir par exemple Lakjaa, A. (2002). *Sociologie et société en Algérie*. Alger : Ed Casbah.

terminons par des considérations sur les futures recherches possibles dans ce champ d'études sociologiques.

Ce que penser veut dire

Le dictionnaire *Larousse* (Dictionnaire Larousse, 1988) donne plusieurs sens au verbe « penser » :

- Former des idées dans l'esprit
- Réfléchir : *parler sans penser*
- Raisonner : *penser juste*
- Se souvenir : *penser aux absents*
- Songer, avoir en vue : *penser à partir*
- Avoir dans l'esprit : *dire ce que l'on pense*
- Croire : *qu'en pensez-vous ?*

Nous entendons ici par penser en sociologie la formation de concepts ou de théorisations sur un objet donné (le travail par exemple) pour tester ensuite leur validité par des enquêtes de terrain.

Cette définition a plusieurs conséquences parmi lesquelles :

- La place centrale de la théorie dans la recherche sociologique. Suivant en cela l'épistémologie de Karl Popper (Popper, 1956), il n'y a pas de science sans théorie et la fonction de l'expérience ou de l'enquête est de tester la validité d'une théorie avancée. En d'autres termes, et en paraphrasant Mao Tsé-toung, « sans théorie, pas de droit à l'enquête » (Mao Tsé-toung, dans Žižek, 2007).

- Contre le bricolage méthodologique. Ce bricolage dénote une absence d'orientation théorique ou une croyance que la démarche méthodologique dans une recherche sociologique peut être dissociée du cadre théorique mobilisé. Or, aussi bien la démarche que le cadre ne peuvent être dissociés de la définition qu'on donne à l'objet d'étude. Autrement dit, il faut d'abord définir sa position épistémologique originelle par rapport au social comme objet scientifique de la sociologie pour ensuite entamer une recherche sociologique sur n'importe quel sujet d'étude.

- Les deux points précédents ont une importance capitale pour l'enseignement de la sociologie et la recherche : il faut clarifier en premier lieu la position épistémologique originelle, ensuite l'orientation théorique et enfin la démarche méthodologique de l'enquête. Mener d'emblée une enquête de terrain ou enseigner ses techniques, comme ça dans l'air, n'est qu'une absurdité et une perte de temps, notamment pour les étudiants.

Essai d'une typologie théorique

Le critère que nous avons adopté pour proposer une typologie de recherches sur le travail en Algérie et en immigration est un critère théorique et non thématique (les sujets étudiés) ou méthodologique (méthodes et techniques de recherche). Les recherches qui seront mentionnées sont essentiellement celles publiées dans des ouvrages ou des revues, d'où la limite de cette contribution qui n'intègre pas les rapports de centres de recherche et les thèses de Doctorat.

Cette typologie peut être présentée selon le schéma suivant :

Recherche mobilisant

un cadre théorique.....

A. Recherches marxistes classiques

B. Recherches critiquant le cadre marxiste

C. Recherches mobilisant d'autres cadres théoriques

Recherche ne mobilisant

pas un cadre théorique.....

D. Recherches descriptives

Des recherches marxistes classiques

Ce sont des recherches qui ont mobilisé les concepts fondamentaux de la théorie marxiste sans remettre en cause la pertinence heuristique de ces concepts. En d'autres termes, ces concepts étaient considérés comme des outils d'analyse et l'objectif de l'exercice n'était pas se questionner sur la valeur de ces outils, mais la manière de les appliquer à la situation algérienne.

Trois recherches peuvent être données comme exemples :

Celle d'Abdellatif Benachenhou, *La formation du sous-développement en Algérie*, où il mobilise les concepts d'accumulation primitive, de capital, de force de travail, de moyens de production, de circulation, etc., pour comprendre « comment est apparu et s'est développé le capitalisme en Algérie et quelles ont été les restructurations sociales liées à ce développement ? » (Benachenhou, 2009, p. 9).

Les mêmes concepts étaient mobilisés par Djillali Liabes dans son travail *Capital privé et patrons d'industrie en Algérie 1962-1982* pour comprendre les « pratiques de la valorisation du capital [en Algérie], c'est-à-dire ces pratiques qui n'ont pour finalité que de faire plus d'argent avec l'argent converti en éléments de procès de travail », mais aussi pour comprendre la constitution d'une « bourgeoisie industrielle » comme une « communauté d'intérêt, au-delà de la diversité des situations et de leurs modalités d'expression. Une classe sociale en train de s'unir et d'unifier ses positions,

de formuler et de formaliser ses revendications(...)» (Liabes, 1984, pp. 14-15).

Enfin, Saïd Chikhi, dans son travail « Question ouvrière et rapports sociaux en Algérie », mobilise le concept de « classe ouvrière » pour comprendre la situation des travailleurs algériens et constate que « derrière cette notion de classe ouvrière se cache, de fait, une très grande diversité de conditions et on est presque tenté d'affirmer qu'il existe autant de collectifs ouvriers qu'il y a de régions, de branches d'activité économique, voire même d'entreprise en Algérie » (Chikhi, 1994, p. 6).

Des recherches critiquant le cadre marxiste

Ces recherches, si elles ne déclarent pas ouvertement la guerre au cadre théorique marxiste, elles adoptent néanmoins une attitude critique en apportant des éléments concrets ne concordant pas avec ses propositions et concepts.

Les travaux de Pierre Bourdieu sont pionnières en la matière. Si son projet initial était d'étudier le passage de la société précapitaliste à la société capitaliste, l'étude effective ne relève pas d'une conception unilinéaire, déterministe et économiste du marxisme, c'est-à-dire, schématiquement, que ce sont les transformations de l'infrastructure économique, particulièrement des moyens de production, qui sont à l'origine du passage d'une société à une autre. Au contraire, le développement du capitalisme nécessite un ensemble de dispositions spécifiques (tel l'esprit de calcul) qu'il faut acquérir et qui n'ont rien de naturel ou de mécanique. Ainsi, analyser cette genèse de l'esprit capitaliste nécessite la prise en compte des structures sociales et des valeurs de la société où il se développe (Bourdieu, 2003).

C'est cette société « d'origine », locale, qu'était la référence d'Ahmed Henni dans son ouvrage *Le cheikh et le patron*. Pour lui, l'entrepreneur algérien ressemble plus à un *cheikh* d'une confrérie qu'un patron d'une entreprise économique moderne. Par exemple, le recrutement se fait plus sur le critère de fidélité que sur le critère de compétence et la performance de l'entreprise se base plus sur les réseaux sociaux du patron-*cheikh* que sur les logiques du marché. En d'autres termes, c'est la culture traditionnelle qui est déterminante en dernière instance (Henni, 1993).

La même référence se trouve chez Djamel Guerid lorsqu'il présente une nouvelle figure de l'ouvrier algérien, « l'ouvrier majoritaire », figure différente de « l'ouvrier classique de la théorie marxiste » par plusieurs caractéristiques (Guerid, 2007) :

- a. Cet ouvrier est majoritaire numériquement. L'augmentation du nombre d'usines a fait augmenter le nombre d'ouvriers nécessaires à leur fonctionnement ;
- b. Cet ouvrier est jeune vu la jeunesse de la société globale ;
- c. Il est d'origine rurale voir paysanne et garde de fortes relations avec

son village qu'il ne quitte que pour se rendre au travail ;

d. La religion occupe une place centrale dans la culture de cet ouvrier ;

e. Les relations régionale, tribale et familiale sont aussi importantes pour cet ouvrier. Elles constituent la base de ses liens avec les autres agents de l'usine ;

f. Sa relation avec le travail industriel proprement dit est évolutive : au début, il ne connaissait rien de son métier et travaille avec acharnement de peur d'être renvoyé. Ensuite, avec le temps et l'accompagnement des anciens, il apprend à mesurer et à répartir ses efforts au long de la journée. Finalement, il adopte une attitude « utilitariste » envers son travail, c'est-à-dire qu'il ne fournit d'efforts dans son poste que ce qui est équivalent à sa rétribution.

g. Enfin, cet ouvrier ne s'intéresse pas aux autres pratiques du monde industriel, particulièrement la pratique syndicale qui est même l'objet « de méfiance et de suspicion ».

Enfin, le travail d'Abdelmalek Sayad « L'immigré, OS à vie » (Sayad, 1999) montre que le critère technique n'est plus suffisant pour définir une classe sociale ou une fraction de classe. L'immigré-ouvrier OS est défini autant qu'immigré qu'un ouvrier ou même plus comme immigré qu'un ouvrier avec toute la série de qualifications stigmatisantes liées à la condition d'immigré : il est d'une autre « ethnie » ou « culture », pauvre parce qu'issu d'un pays pauvre et dominé, ne peut être tenu « pleinement national », etc. Cette attitude dépréciative est transposée par les immigrés-ouvriers eux-mêmes à d'autres statuts (chef d'équipe, contremaître...) pour désigner les travaux sans grande qualification. En d'autres termes, les conditions d'immigré et d'ouvrier OS sont tellement fusionnées qu'il n'y a pas seulement un phénomène d'identification au statut social, mais aussi une projection de l'identité statutaire à d'autres statuts sociaux.

Recherches mobilisant d'autres cadres théoriques

Ces recherches ne font pas référence au cadre théorique marxiste, ni en l'adoptant, ni en le critiquant, mais à d'autres cadres théoriques élaborés par des sociologues classiques ou contemporains.

Nous pouvons présenter comme exemple les recherches de Mohamed Madoui en sociologie de l'entrepreneuriat. Dans son ouvrage *Entreprises et entrepreneurs en Algérie et dans l'immigration* (Madoui, 2012), il se réfère à trois cadres théoriques : la sociologie de M. Weber, particulièrement *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1904-1905) pour déterminer les éléments non-économiques, religieux, dans l'acte économique d'entreprendre ; l'anthropologie économique de K. Polanyi dans *La grande transformation* (1944) et sa notion d'encastrement, c'est-à-dire l'insertion de l'acte économique dans le tissu social, culturel, politique et symbolique de la société ; enfin la sociologie d'A. HONNETH dans *La lutte pour la*

reconnaissance (2000) pour montrer que l'acte économique n'est pas fondé seulement sur un élément matériel, mais aussi sur un élément moral ou psychologique, celui de la reconnaissance.

Des recherches descriptives

Ce dernier ensemble de recherches ne se réfère à aucun cadre théorique, marxiste ou autre, et se situe délibérément sur le plan descriptif. Son importance pour la sociologie du travail est donc d'ordre empirique, c'est-à-dire à fournir des données, aussi bien quantitative que qualitative, sur le travail en Algérie.

C'est ainsi que Jean Peneff, dans son ouvrage *Industriels algériens* (Peneff, 1981), considère que la monographie descriptive, basée sur le questionnaire et l'observation ethnographique, est le meilleur moyen pour avancer la connaissance des réalités sociales algériennes. Quant aux tentatives de synthèse et de généralisation, elles ne seront possibles qu'après plusieurs études et enquêtes détaillées, seule moyen pour tester la valeur heuristique des grandes théories. C'est à partir de ce point de vue qu'il a mené son enquête sur les entrepreneurs industriels dans l'algérois en se focalisant sur leur histoire et origine sociale, la situation de leurs entreprises et leur relation avec l'Etat.

Conclusion

Au terme de ce texte, nous pouvons conclure par ces trois considérations :

A. Nécessité de faire un bilan plus exhaustif :

Cet essai de bilan théorique est évidemment non exhaustif et la typologie proposée est limitée et par son critère de classification et par l'échantillon de travaux présentés. Néanmoins, elle tente d'être une participation à l'élaboration de bilans plus détaillés de recherches en sociologie du travail en Algérie, et qui ne seront utiles qu'à travers des publications et des rencontres scientifiques.

B. Revaloriser la théorie sociologique dans l'enseignement et dans la recherche :

Selon la position épistémologique adoptée ici, celle de Karl. Popper, la théorie a une place centrale en sociologie. La conséquence pour l'enseignement universitaire est que celui-ci reste stérile si la théorie est présentée sur le mode de catalogue et de récit. Pour la recherche, mener des enquêtes à l'aveuglette et se lancer dans la collecte de données, généralement statistiques, altère profondément l'identité professionnelle du sociologue et le transforme soit à un « enquêteur-collectionneur de données », soit à un « expert-technocrate spécialiste à la demande ». Seule une conscience théorique profonde peut protéger la sociologie et sa pratique de ces dérives.

C. Une perspective théorique : le concept d'*habitus* appliqué au travail

Parmi les cadres théoriques évoqués plus haut, la notion d'*habitus* semble un outil théorique pertinent pour analyser le travail en Algérie aujourd'hui ainsi qu'en immigration. Défini par P. Bourdieu comme « systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes », il est intéressant de voir qu'en est-il de ces « dispositions durables » liées au travail actuellement et de les comparer à celles analysées par P. Bourdieu dans les années 1950-1960. L'analyse de l'écart entre ces deux périodes sera certainement riche d'enseignements pour la sociologie du travail et de la migration en Algérie.

Bibliographie

- Benachenhou, A. (2009). *Formation du sous-développement en Algérie (essai sur les limites du développement du capitalisme 1830- 1962)*. Alger : OPU. (Réédition)
- Bourdieu, P. (2003). La fabrique de l'*habitus* économique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 150.
- Boutefnouchet, M. (2004). *Introduction à la sociologie*. Alger : OPU.
- Chikhi, S. (1994). Question ouvrière et rapports sociaux en Algérie. *Naqd*, (6).
- Dictionnaire Larousse*. (1988). p. 306.
- Guerid, D. (2007). *L'exception algérienne - La modernisation à l'épreuve de la société*. Alger : Casbah ed.
- Henni, A. (1993). *Le cheikh et le patron - Usages de la modernité dans la reproduction de la tradition*. Alger : OPU.
- Lakjaa, A. (2002). *Sociologie et société en Algérie*. Alger : Casbah ed.
- Liabes, D. (1984). *Capital privé et patrons d'industrie en Algérie 1962-1982 (propositions pour l'analyse des couches sociales en formation)*. Alger : Ed. C.R.E.A.
- Madoui, M. (2012). *Entreprises et entrepreneurs en Algérie et dans l'immigration - Essai de sociologie économique*. Paris : Ed. Karthala.
- Mao Tsé-toung, « Contre le culte des livres ». Dans S. Žižek, (2007). Mao. De la pratique et de la contradiction, Paris : La Fabrique, p. 71.
- Peneff, J. (1981). *Industriels algériens*. Paris : Ed. CNRS.
- Popper, K. (1956). *Misère de l'historicisme*. Paris : Plon.
- Sayad, A. (1999). L'immigré, OS à vie ». Dans *La double absence*, Paris : Seuil.